



## LIGUE DE RÉGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

COLPO, le 10 novembre 2017

### AUX TIREURS CONCERNÉS

#### **Pour information :**

Messieurs les présidents des clubs concernés  
Messieurs les présidents des départements  
Messieurs les responsables d'entraînements départementaux  
Messieurs les entraîneurs concernés

**Maud SEUS-CARADEC** – Assistante technique régional

07 50 87 61 20 – [atr-tir.bretagne@orange.fr](mailto:atr-tir.bretagne@orange.fr) <mailto:sml.alliaume@wanadoo.fr>

**Philippe GOUDET** – Responsable des collectifs régionaux d'entraînement

02 97 05 25 82 – [philippe.gouDET@laposte.net](mailto:philippe.gouDET@laposte.net)

### **Objet : Sélection pour les Collectifs Régionaux d'Entraînement Handi de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son projet sportif territorial 2017-2020, et suite à la délégation Para-tir accordée pour la Fédération Française de Tir, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne a décidé de mettre en place des Collectifs Régionaux d'Entraînement Handi (CREH) en carabine et pistolet ISSF.

Ainsi, pour la saison 2017-2018, le recrutement des sportifs est réalisé de deux manière : par les membres de l'équipe technique régionale, par recommandation des entraîneurs de club directement auprès de l'ATR.

Une présentation synthétique de la structure vous est proposée ci-dessous.

Pour participer à ces actions, vous devrez avoir une arme personnelle (ou prêtée par votre club) à votre disposition. Il vous sera également demandé de signer une charte d'entraînement qui fixera les modalités de votre participation et de votre engagement dans ce projet sportif qui couvrira également la participation aux manches du circuit national labellisé de la FFTir.

#### **I - Les collectifs régionaux d'entraînement handi :**

Trois stages sont organisés par la Ligue avec une dominante technique 10 m. Au niveau de chaque département, une alternance entre les actions proposées par la Ligue sera organisée sous la forme de stages d'une journée de manière à ce qu'il existe une continuité entre les regroupements de la Ligue et le travail qui devra être réalisé dans les clubs.

Sur ces mêmes actions, les départements accueilleront les sportifs qui n'auront pas été retenus pour intégrer le CLE 35 ou les collectifs régionaux d'entraînement carabine et pistolet et qui pourraient, par ce biais, bénéficier d'un entraînement adapté leur permettant de postuler pour une intégration au cours de la saison prochaine.

**La présence des parents et des entraîneurs de clubs est vivement souhaitée afin qu'ils soient associés à ce projet.**

Avant chaque regroupement, les tireurs recevront une convocation précisant le lieu, la date et les horaires du stage.

Le CREH est amené à évoluer rapidement au fil des saison, afin de proposer une structure égale à celle du CRE actuel (nombre et durée des stages, disciplines 10-25-50m, aides possibles, suivi sportif..)

## **II - Le Circuit National labellisé :**

Pour les tireurs des collectifs régionaux d'entraînement, la Ligue dispose d'une aide pour trois déplacements sur des manches du circuit national labellisé de la FFTir (10m ainsi que 25-50m). Si l'une des manches du CN a lieu en même temps qu'un stage CRE, alors le déplacement sera intégré au stage et l'inscription à la compétition sera gérée par la Ligue.

Ces déplacements permettront de préparer les sportifs en vue des compétitions importantes (Championnats de France 10 m, Ecole de Tir et 25/50 m) dans les meilleures conditions de confrontation sportive possibles. La participation à ces trois déplacements sera conventionnée dans le cadre de l'inscription au CLE 35 et aux collectifs régionaux d'entraînement dont elle sera le prolongement indispensable. Pour de plus amples informations au sujet du circuit national labellisé, vous pouvez consulter le site de la FFTir à l'adresse suivante : [http://www.fftir.org/fr/circuit\\_national\\_appel\\_a\\_candidatures](http://www.fftir.org/fr/circuit_national_appel_a_candidatures)

## **III - La sélection:**

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été présélectionné(e). Pour cette première édition du CREH, il n'y a pas de journée de positionnement/sélection.

La sélection est ouverte à tous les tireurs intéressés et motivés sans pré-requis sportifs.

Il vous est simplement demandé de confirmer votre souhait à participer aux regroupements par mail, dans les meilleurs délais possibles directement auprès de l'Assistante Technique Régionale.

Il est également possible pour les tireurs de proposer leur candidature spontanée afin d'être intégré.

**Sportifs concernés :** Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Dames 1

**Encadrement :** Philippe GOUDET et Arnaud CHEVROLLIER.

**Matériel :** Matériel de tir à 10 m avec cahier de tir.

**Prise en charge :** La restauration du midi sera prise en charge par la Ligue pour les sportifs inscrits, de même que les cibles et les munitions. La participation est fixée à 25€/jour.

Les frais de rassemblement seront éventuellement pris en charge par les clubs ou les comités départementaux selon les critères propres à chacune de ces structures.

Je vous remercie de votre participation et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour la Présidente de la Ligue Martine GUEZEL  
Et par ordre Maud SEUS-CARADEC**